



# Bourse jeunes voyageurs 2018

## ABM Nantes

### RÈGLEMENT

#### ARTICLE 1 – ASSOCIATION ABM (Aventure du Bout du Monde)

L'association ABM a été créée il y a 30 ans à Paris. Depuis, des milliers de voyageurs ont rejoint l'association en ouvrant une douzaine d'antennes en France, en Belgique et en Suisse. Le site [abm.fr](http://abm.fr) est visité par 30000 internautes chaque mois. ABM organise deux festivals nationaux et plusieurs festivals régionaux chaque année.

L'association ABM Nantes existe depuis l'année 2000 et compte environ 180 adhérents - voyageurs répartis sur la Loire-Atlantique et la Vendée. ABM Nantes dispose d'un site internet [nantes.abm.fr](http://nantes.abm.fr) et d'une page [Facebook](#)

Le voyageur ABMiste est indépendant. Il voyage dans le respect des pays visités. Il aime échanger et partager ses expériences et ses infos avec d'autres voyageurs.

#### ARTICLE 2 – PRINCIPES DE LA BOURSE

ABM Nantes attribue une bourse de voyage pour aider un jeune à réaliser un voyage original sur un sujet de son choix et dans le(s) pays de son choix, pour une durée minimale d'un mois, en partageant les valeurs de l'association: « Voyager dans le désir de rencontres et d'échanges en intelligence avec les populations locales dans la compréhension et le respect des peuples ».

#### ARTICLE 3 – CONDITIONS DE CANDIDATURE

Le candidat doit :

- avoir plus de 18 ans et moins de 28 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2018
- habiter ou travailler ou étudier en Loire-Atlantique ou en Vendée
- être francophone
- présenter un dossier de candidature exposant le projet de voyage

#### ARTICLE 4 – CONSTITUTION DU DOSSIER

Le dossier de candidature doit comporter :

- une fiche de synthèse (voir pièce jointe en annexe du présent règlement)
- une présentation du projet exposée sur 3 à 6 pages décrivant notamment le but, le parcours et le budget prévisionnel. Les dates et la durée du voyage devront être précisées

- un justificatif de domicile, ou de lieu de travail, ou de lieu d'études (Loire-Atlantique, Vendée)
- la photocopie d'une pièce d'identité

Sur chaque document transmis, le nom du projet doit être clairement énoncé.

Le dossier de candidature sera écrit en langue française et **devra être transmis avant le 31 mars 2018**

Le dossier de candidature sera envoyé en un seul courriel (format .pdf) à l'adresse suivante : [abmnantes@gmail.com](mailto:abmnantes@gmail.com), en précisant dans l'objet « **candidature bourse jeunes voyageurs ABM Nantes - 2018** ».

## ARTICLE 5 – JURY

Le jury est composé des membres de la commission « Bourse » de l'association ABM Nantes.

Les critères de sélection du projet seront notamment :

- le sérieux et la présentation du dossier
- la faisabilité du projet
- la nature du défi à relever par le candidat
- l'originalité de l'action
- le respect des valeurs d'ABM

Après une pré-sélection des dossiers par le jury, les candidats retenus seront auditionnés à Nantes en avril 2018.

Le lauréat sera désigné lors d'une soirée organisée par ABM Nantes en mai 2018.

Les candidats pré-sélectionnés mais non retenus se verront attribuer une invitation à l'ensemble des soirées de projection ABM Nantes pour l'année 2018 / 2019.

## ARTICLE 6 – OBLIGATIONS DU BOURSIER

Un fois retenu, le boursier deviendra adhérent ABM et s'engagera à respecter les valeurs d'ABM.

Pendant toute la durée du voyage, le boursier transmettra régulièrement à ABM Nantes l'avancée de son périple avec l'outil de son choix.

A son retour de voyage et dans un délai maximum de 3 mois, le boursier devra remettre à ABM Nantes :

- un carnet de route
- un bilan financier
- une réalisation numérique

Le boursier s'engagera à faire une présentation de son voyage à une soirée organisée par l'association ABM Nantes.

Dans toute opération de communication relative à ce projet, le lauréat s'engage à citer ABM Nantes. En cas d'abandon du projet, le boursier s'engage à rembourser tout ou partie du montant de l'aide financière accordée par ABM Nantes.

## **ARTICLE 7 – ATTRIBUTION ET MONTANT DE LA BOURSE**

Lors de la soirée de remise du prix de la bourse, ABM Nantes offrira au lauréat la somme de 500 euros et une adhésion à l'association ABM.

## **ARTICLE 8 – SOUTIEN D'ABM Nantes**

ABM Nantes s'engage à suivre le lauréat tout au long de la réalisation de son projet et mettra à sa disposition les compétences acquises par ses membres pour la préparation, la réalisation et la promotion dudit projet.

## **ARTICLE 9 – CALENDRIER**

- 15 janvier 2018 : ouverture des candidatures
- 31 mars 2018 : date limite du dépôt des dossiers de candidature
- avril 2018 : audition des candidats sélectionnés
- mai 2018 : octroi de la bourse
- à partir de juin 2018 : réalisation du projet
- fin 2018 : remises des documents demandés et de la réalisation numérique

## **ARTICLE 10 – DECHARGE DE RESPONSABILITE**

Les candidats à la bourse jeunes voyageurs ABM Nantes s'engagent à respecter le présent règlement. Aucune réclamation ne sera acceptée.